

Lucerne, le 01 février 2021

Aux
écoles suisses de vol à moteur,
pour retransmission aux instructeurs de vol

Invitation au perfectionnement pratique pour instructeurs de vol 2021

Mesdames, Messieurs,

Jusqu'à l'an 2000, l'Office fédéral de l'aviation civile assurait régulièrement des cours de perfectionnement (cours d'instructeur de vol professionnel). Mais avec l'introduction des JAR, ces cours n'ont finalement plus été proposés.

La FSVM maintenant comble cette lacune et, recourant entre autres aux fonds provenant du Financement spécial de l'aviation (CF 86), propose des cours pratiques de perfectionnement.

Les cours 2021 se dérouleront comme suit.

Dates : cours 1/2021 du 14 au 18 juin 2021
 cours 2/2021 du 30 août au 03 septembre 2021

Lieu du départ: Birrfeld

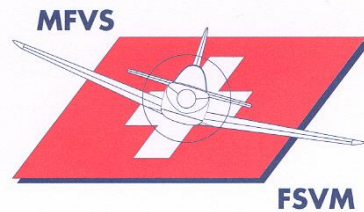
Début du cours : cours 1 : 14 juin 2021 08h30
 cours 2 : 30 août 2021 08h30

Thèmes : - perfectionnement et "Refresher" sur avions-école exigeants (VP, RG, EFIS);
 - "Human Performance" (la relation instructeur de vol – élève);
 - procédures de vol, procédures d'urgence, tactique de vol (en théorie et pratique);
 - vol en montagne (vol en toute sûreté dans les montagnes, en théorie et pratique);
 - navigation à l'étranger (voler par conditions météo difficiles, aérodromes moins connus, en théorie et pratique).

Coûts : Fr. 1'750.- (la facture devra être acquittée avant le début du cours).
Sont compris : ces coûts couvrent les prestations suivantes: coûts de vol (environ 9 heures), taxes d'atterrissage et redevances, coûts d'instruction, matériels de cours, hébergement et restauration.

Conditions d'admission: seront admis les instructeurs de vol suisses exerçant leur activité dans une école d'aviation suisse.

AERO CLUB
SEKRETARIAT AeCS
LIDOSTRASSE 5
CH - 6006 LUZERN
TEL 041 375 01 04
FAX 041 375 01 02
info@mfvs.ch



MOTORFLUG-VERBAND DER SCHWEIZ
FEDERATION SUISSE DE VOL A MOTEUR
FEDERAZIONE SVIZZERA DI VOLO MOTORE
SWISS POWER FLYING FEDERATION

Les participants devraient disposer d'une expérience minimale de 500 h comme PIC dont 200 h en tant qu'instructeur (conformément aux exigences de l'EASA envers les instructeurs, pour la formation aéronautique supérieure des pilotes professionnels).

8 participants au maximum seront admis par cours, pris selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les FII les plus expérimentés de Suisse seront à disposition comme instructeurs.

Les voyages aller et retour sur le lieu du cours ainsi que l'assurance sont à la charge des participants.

L'inscription doit être envoyée jusqu'au plus tard le 23 avril 2021 (cours 1) et jusqu'au 09 juillet 2021 (cours 2) au moyen du formulaire d'inscription ci-joint.

Chef de projet et interlocuteur pour toutes questions éventuelles:
Andreas Fischer, andy@fischer-lehmann.ch, 079 290 22 44.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'une forte participation.

Avec nos amicales salutations.

Fédération suisse de vol à moteur

André Bourquin, président

Andreas Fischer, chef de projet

Annexe: formulaire d'inscription

Inscription

Au perfectionnement pratique pour instructeurs de vol 2021

Plusieurs participantes et participants par école sont possibles (veuillez utiliser 1 formulaire d'inscription par participant).

- Je m'inscris formellement pour le cours de perfectionnement **du 14 au 18 juin 2021 (cours 1)**.
- Je m'inscris formellement pour le cours de perfectionnement **du 30 août au 03 septembre 2021 (cours 2)**.

Nom :

Prénom:

Adresse :

NPA, lieu:

Téléphone (pendant la journée) :

Adresse e-mail:

Instructeur de vol depuis :

Ratings:

Expérience de formation (h) :

École d'aviation:

Date :

Signature du participant :

Pour l'école d'aviation / le groupe :

Date :

Signature du chef d'école :

Le programme détaillé du cours vous parviendra avec l'invitation au cours.

À renvoyer au plus tard d'ici au 23 avril 2021 (pour le cours 1) respectivement au 09 juillet 2021 (pour le cours 2) à:

Aéro-Club de Suisse, FSVM, Simone Schmid, Lidostrasse 5, 6006 Lucerne

Remarques

.....
.....
.....